

INTRODUCTION

QUI DEVRAIT REMPLIR CE QUESTIONNAIRE

Le présent questionnaire s'adresse aux employés nommés pour une période indéterminée (permanents) du ministère des Affaires étrangères et du Commerce international qui livrent le Programme commercial ou qui en sont responsables. Cela comprend les groupes d'employés suivants :

- Agents de commerce recrutés sur place
- Adjoints commerciaux recrutés sur place
- Secrétaires recrutées sur place à la section commerciale de la mission
- Tous les délégués commerciaux à l'Administration centrale sans égard à leur affectation actuelle
- Tous les délégués commerciaux dans les missions sans égard à leur affectation actuelle
- Tous les délégués commerciaux en affectation provisoire à l'extérieur du Ministère
- Agents non-permutants (CO, ES, AS, p. ex.) participant à la livraison du Programme commercial à l'Administration centrale et dans les missions
- Agents provenant d'autres ministères fédéraux et affectés dans des missions (agents du MAAC) ou participant à la livraison du Programme commercial à l'Administration centrale
- Agents provenant d'autres filières (spécialistes politiques, agents de l'ACDI, p. ex.) et consacrant plus de 50 % de leur temps à la livraison ou la gestion du Programme commercial à l'Administration centrale ou dans les missions
- Secrétaires de directions du secteur -T et secrétaires de directions géographiques consacrant plus de 50 % de leur temps à la livraison du Programme commercial
- Directeurs géographiques responsables du Programme commercial, de même que les directeurs généraux et les sous-ministres adjoints géographiques
- Directeurs et directeurs généraux du secteur -T, y compris le Délégué commercial en chef
- Sous-ministres
- Chefs de mission